

Repères

le magazine de la ville de Saran

octobre 2024
n°311



**Un nouveau
maire
pour Saran**

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr



2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

4 septembre. ➤

Les CM2 et CM1 de l'école du Chêne Maillard se sont rendus aux Jeux Paralympiques, pour assister aux épreuves de dressage d'équitation dans le parc du Château de Versailles.



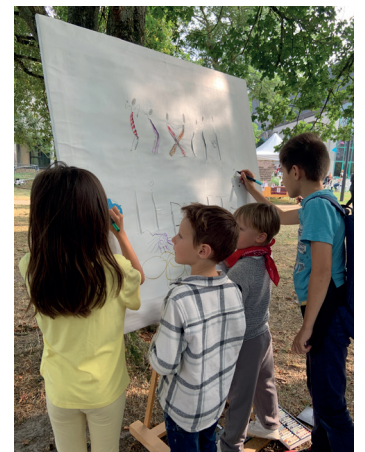
7 septembre.

Près de 60 associations et 2500 participants ! Pour sa 8^e édition et malgré une météo capricieuse, le Forum des Associations a de nouveau tenu toutes ses promesses. Un moment de rencontres conviviales entre les associations, les habitants, les services municipaux et les élus, preuve du dynamisme de la commune.



21 septembre. ▼

Comme chaque année, la Paix est célébrée à Saran. Pour cette édition, le parc du Château de l'Étang a accueilli une après-midi riche en animations et en culture, sur le thème « cultivons la Paix ».





Mathieu Gallois
Maire de Saran
Conseiller départemental

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Actus jeunesse	p.8
Santé	p.9
Menus	p.10
On en parle	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.16
Actu social	p.18
Actu éco	p.20
Vie visage	p.21
Espace public	p.22
Les conseils de...	p.23
État civil	p.23

 **RETROUVEZ-NOUS SUR :**
www.saran.fr

Monavis-citoyen

LES JEUX SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024



Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le conseil municipal extraordinaire réuni le 9 septembre dernier m'a désigné à la fonction de Maire suite la démission de Maryvonne Hautin, élue de notre commune depuis 1995 et son maire depuis 2010.

Vous avez été nombreuses et nombreux à y assister ou à m'adresser vos félicitations depuis. Je vous en remercie très sincèrement.

C'est pour moi un immense honneur et une mission que j'exercerai en responsabilité, toujours dans la simplicité, la disponibilité, la proximité, l'écoute et la concertation avec les habitantes et les habitants de notre ville ainsi que ses agents municipaux qui font vivre le service public, essentiel au quotidien.

Responsabilité également que notre équipe municipale continuera d'exercer avec conviction, avec engagement, avec franchise et sincérité pour faire entendre la voix des saranaises et des saranais, faire entendre et respecter les intérêts de notre territoire.

Notre boussole, celle de l'Humain et de l'intérêt général ne changera pas.

Nous aurons le souci d'être le Maire et les élus de tous les saranais, de maintenir des liens forts de proximité entre les élus et les habitants. Notre volonté politique de maintenir et de renforcer à la fois les services publics municipaux, des politiques municipales au plus près des citoyens en vous plaçant au cœur de tout projet pour toujours mieux répondre à vos attentes et vos besoins, reste inchangée.

Changer de Maire peut parfois être bouleversant pour une ville. Ici, cela se fait dans la continuité et la stabilité de l'équipe majoritaire, des projets engagés et de notre manière de fonctionner en proximité permanente avec les saranaises et les saranais.

L'équipe municipale et moi-même tenions également à saluer le remarquable travail réalisé au quotidien par les agents des services publics de la ville de Saran.

Avec leur engagement là aussi de proximité, avec une grande disponibilité, une qualité d'écoute et d'action, un véritable attachement au service public, ce bien commun garant de l'intérêt général et de la qualité des réponses aux besoins, nos orientations politiques peuvent être déployées permettant la qualité de vie sur Saran que nous connaissons et très souvent saluée.

Si là aussi les décisions gouvernementales ont abîmé cette fonction et les capacités d'agir, soyez assurés que les élus que nous sommes continueront à porter l'ambition de services publics pour tous, partout, en concertation avec les usagers et bien entendu dans le dialogue avec les agents.

Je sais pouvoir compter sur l'ensemble de l'équipe municipale, sur les agents et bien évidemment sur les saranaises et les saranais pour poursuivre ce que nous avons commencé ensemble et qui fait de Saran une ville si particulière et attachante.

Mathieu Gallois

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directeur de la publication :** Mathieu Gallois, maire.
- **Responsable du service communication :** Simon Picard
- **Rédaction, photographies (D. Vandeveldel) et mise en pages :** Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- **Diffusion :** par nos soins.
- **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

- **Tirage :** 10 000 exemplaires.
 - **ISSN :** 0153-7016
 - **Dépôt légal :** octobre 2024
 - **Numéros de licence :** 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040
- Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



EXPOSITION PEINTURES

TABULA RASA, LORAN GUILLOT



« Influencé par Cobra et l'expressionnisme abstrait, ma préoccupation pour la mémoire géologique de la peinture, l'identité, le repentir et l'effacement spatial, confèrent à mes toiles une lecture à plusieurs niveaux ; tantôt symbolique, abstraite et figurative, une trajectoire alimentée de sources personnelles ». Tabula Rasa désigne une tablette de cire vierge, sans aucune inscription. Faire table rase, effacer le passé pour repartir à zéro.

DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 27 OCTOBRE

Du mardi au vendredi de 14h à 17h

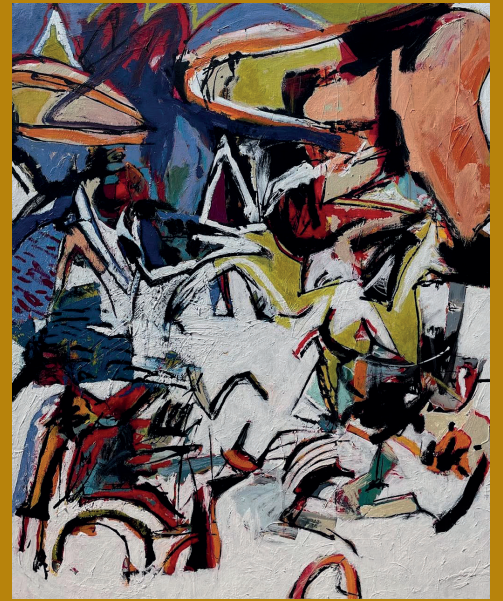
Samedi et dimanche de 14h30

à 17h30 (en présence de l'artiste)

Galerie du Château de l'Étang

Tout public

Entrée libre, fermé le lundi



LE MOIS DU NUMÉRIQUE

DU 5 AU 30 OCTOBRE 2024



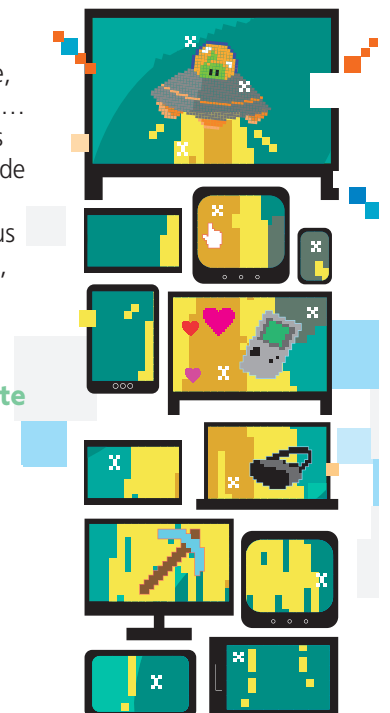
Une deuxième édition pour découvrir des outils, créer ou travailler dans le numérique, mais aussi se questionner sur la place qu'il prend dans notre quotidien, l'impact qu'il peut avoir sur l'environnement et nos relations avec les autres. Avec le soutien du Conseil Départemental du Loiret.

Ateliers (Minecraft, robotique, création de jeux-vidéos), conférence (« Jamais sans nos portables »), rencontre avec Robin Buisson (« Shadow of the Guild »), jeux vidéos (Switch, Mario kart live...), programmation informatique, rétro gaming, réalité virtuelle... Cette édition se veut à la fois ludique, créative et source de réflexion.

Une quinzaine de rendez-vous sont ainsi proposés au public, dont certains sur réservation, durant tout le mois.

Programmation complète sur l'agenda p.16-17 ou sur www.saran.fr

Médiathèque - La Boîte Tél. : 02 38 80 35 10



FÊTE DE LA SCIENCE

Exposition scientifique interactive : « DE LA TERRE À L'UNIVERS »



Depuis toujours, le ciel étoilé suscite le questionnement. Au fil des ateliers, le visiteur redécouvre les mécanismes des objets célestes depuis la Terre, jusqu'au-delà du système solaire et leurs influences dans notre civilisation (jour, nuit, saisons, calendrier...).

19 ateliers interactifs et 10 panneaux permettent d'aborder les thématiques suivantes : le Soleil, la Terre, la Lune, les planètes et jusqu'à l'Univers lointain.

Programme proposé par la ville de Saran en partenariat avec la F.R.M.J.C.

Salle des Fêtes

Mercredi 2 octobre :

9h - 12h / 14h - 18h30 - Tout public

Samedi 5 octobre :

10h - 12h / 14h - 18h

Jeudi 3 et vendredi 4 octobre :

Séances scolaires

Groupes : Inscriptions obligatoires

Renseignements et inscriptions : 02.38.80.34.19



ALLOCATION CHAUFFAGE



Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saran renouvelle l'attribution de l'allocation chauffage. **Cette aide s'adresse aux Saranais âgés de 62 ans et plus, sous conditions de ressources.**

Les bénéficiaires doivent avoir des revenus mensuels ne dépassant pas 1 214,42 € pour une personne seule et 1 885,39 € pour un couple. Les revenus déclarés avant abattement sont pris en compte.

La demande est à déposer en mairie, auprès de l'accueil de la Direction de l'Action sociale du 14 octobre au 15 novembre 2024.

L'avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023), pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire (RIB) sont à fournir.

L'allocation, d'un montant de 375,00 €, sera versée en décembre.

En 2023, 144 bénéficiaires ont reçu cette allocation, représentant un montant de 54 000 €.



CENTRE NAUTIQUE

Des horaires étendus et une reprise des activités



Bonne nouvelle ! Grâce à l'arrivée de maîtres nageurs supplémentaires malgré les difficultés de recrutement dans ce secteur, le centre nautique a vu ses horaires d'ouverture au public s'élargir, pour le plus grand plaisir des nageurs.

Horaires en période scolaire

- Lundi : Fermé
- Mardi : 11h30 à 14h / 16h30 à 20h
- Mercredi : 11h30 à 19h
- Jeudi : 11h30 à 14h / 16h30 à 19h
- Vendredi : 11h30 à 14h / 16h30 à 20h
- Samedi : 12h à 17h
- Dimanche : 10h à 13h

Horaires pendant les

**vacances de la Toussaint
(du 19 octobre au 3 novembre)**

- Du lundi au vendredi : 10h30 à 19h
- Samedi : 12h à 17h
- Dimanche : 10h à 13h

Dans le même temps, **les activités municipales ont également pu reprendre :** Bébés dans l'eau, cours de natation jeunes et adultes, aquaseniors, aquagym et aquabiking.

Réunion d'information publique

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE SAINT AIGNAN



L'entreprise VALOREM, experte des énergies renouvelables, étudie actuellement la possibilité d'implanter une ferme agrivoltaïque à Saran, associant élevage de moutons et production d'électricité.

Afin de présenter l'entreprise et la zone d'étude, une réunion d'information publique est organisée **le vendredi 11 octobre 2024, à 18h, à la salle du Lac de Saran (rue du Lac)**. Venez rencontrer les équipes VALOREM et poser vos questions sur ce projet.

Plus d'informations sur parc-agrivoltaïque-saran.fr



**RÉUNION
D'INFORMATION**

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE SARAN

Saran
[Ensemble, nous nous avançons]

VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR

Vendredi 11 octobre 2024 à 18h

Salle du Lac
13 Rue du Lac, 45770 Saran





MONOXYDE DE CARBONE



Durant cette période de **forte utilisation des appareils de chauffage**, il est important de **suivre certaines précautions** pour prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone, gaz toxique responsable de nombreux décès chaque année.

Afin d'éloigner ce risque, il est impératif de faire effectuer un entretien annuel des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude par un professionnel, de faire appel à un ramoneur professionnel qualifié pour nettoyer les conduits d'évacuation de fumées.

D'autre part il faut veiller à ne jamais chauffer avec des appareils non destinés à cet usage ; ne pas utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole...) ; enfin il est indispensable d'aérer quotidiennement votre habitation.

LE COMITÉ DES FÊTES DE SARAN ORGANISE SON GRAND LOTO



Le dimanche 12 octobre, à la salle des fêtes
Inscriptions sur place, à l'ouverture des portes dès 12h, pour un lancement du jeu à 14h.
Informations : 06 24 04 72 55



HEURE D'HIVER



Attention, le passage à l'heure d'hiver s'effectuera **dans la nuit du 26 au 27 octobre prochain**.
À 3 heures du matin vous réglerez vos montres sur 2 heures.



LE GUIDE PRATIQUE DE LA VILLE EST DISPONIBLE !



Le Guide de Saran 2024/2025 est distribué ce mois-ci dans vos boîtes aux lettres.

Outil indispensable pour connaître la commune, il recense toutes les informations utiles à votre quotidien : services municipaux, santé, associations, démarches, loisirs, annuaires et bien plus encore...
Pour les plus impatientes, **il est disponible en avant-première sur www.saran.fr**.

NOËL EN FÊTE 2024



Pour les familles avec enfants mineurs attributaires de la CSS (Couverture Santé Solidaire), **les inscriptions à Noël en fête 2024 se tiendront du lundi 4 au vendredi 15 novembre 2024** à l'accueil de la Direction de l'Action sociale (aux horaires d'ouverture de la mairie). L'attestation de CSS en cours de validité faisant apparaître tous les membres de la famille et l'adresse postale sera demandée.
L'inscription obligatoire permettra d'assister au **spectacle Cirkus Duo du Cirque Paradiso, en représentation le samedi 7 ou le mercredi 11 décembre, à 14h30, à la Salle des Fêtes.**

Les personnes seules et les couples sans enfant, également bénéficiaires de la CSS, seront quant à eux, invités **du 9 au 13 décembre** à retirer en mairie, à l'accueil de la Direction de l'Action sociale leur ballotin de chocolats et une carte cadeau (pas d'inscription à effectuer).



MARCHÉ DE NOËL 2024 APPEL AUX EXPOSANTS

La Commune de Saran lance un appel à candidature pour la 1^{ère} édition de son marché de Noël qui se déroulera :

LE SAMEDI 14 ET LE DIMANCHE 15 DECEMBRE 2024
dans le quartier du Chêne Maillard



Le marché de Noël se déroulera en extérieur. Les emplacements seront gratuits, toutefois, les exposants devront être en possession de leur propre matériel d'exposition.

Les candidatures sont ouvertes aux professionnels et non professionnels, ainsi qu'aux associations d'intérêt général ou caritatives qui proposent, des animations, des stands gourmands, des produits artisanaux, locaux et créatifs en lien avec Noël : décorations, cadeaux, spécialités culinaires etc...

POUR Y PARTICIPER :

- Compléter le dossier de candidature disponible en mairie ou sur la page : www.saran.fr/marches-publics
- Le transmettre à la mairie, par :
Mairie de Saran, Place de la Liberté - 45774 Saran cedex
acp@ville-saran.fr
- Dépôt : au 1^{er} étage de la Mairie de Saran, Place de la Liberté

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES :
VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

Informations : acp@ville-saran.fr - 02 38 80 34 54

LE BAFÀ, une expérience qui donne du sens. Un engagement éducatif et citoyen !

Ce brevet permet d'encadrer, à titre non professionnel, des enfants et des adolescents le mercredi, durant les temps de loisirs et des vacances et de proposer aux publics des activités adaptées à leurs besoins.

Cette formation en 3 étapes est **accessible dès 16 ans**.

Pour en savoir plus, le Point Information Jeunesse propose, dans ses locaux (et sur inscription), **un temps d'information le mardi 22 octobre de 14h30 à 16h30**.

Inscriptions au 02 38 80 34 12



LA SEMAINE DU GOÛT

Restauration municipale

À l'occasion de la semaine du goût, qui a du 14 au 18 octobre, la restauration municipale propose des menus à la découverte des légumes secs ou des légumineux.

Souvent peu connus ou appréciés par les enfants, les légumes secs sont pourtant très intéressants nutritionnellement, car ce sont des aliments pleins de ressources !

Ils sont riches en protéines végétales, fibres, minéraux et amidon. Si bien que les recommandations nutritionnelles actuelles insistent sur l'importance d'en consommer au moins 2 fois par semaine !

Accompagnés de légumes et céréales, les légumes secs peuvent tout à fait constituer le plat principal d'un repas d'autant plus qu'il existe de multiples manières de les cuisiner.

Autres avantages, ils peuvent se cultiver localement et demandent peu de ressources pour les faire pousser.

Salade de haricots blancs vinaigrette, pois chiches cuisinés en sauce, pois cassés en purée, salade de pâtes aux fèves, moelleux au chocolat aux haricots rouges... Ces aliments seront donc mis à l'honneur dans les menus des écoliers durant la semaine afin de (re)faire découvrir leurs bienfaits aux plus jeunes.



ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, CENTRES DE LOISIRS

RAPPEL : pour des raisons de sécurité, d'encadrement et d'organisation, tout enfant non inscrit ou n'ayant pas ses réservations de présences journalières effectuées dans les délais impartis, ne pourra être accueilli. Une majoration tarifaire de 50 % est dans ce cas appliquée.

Les vacances d'automne

DU 21 AU 31 OCTOBRE

Fermés le 1^{er} novembre

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL PAGNOL (3 À 8 ANS) ET DE LA BASE DE LA CAILLERETTE (9 À 14 ANS)

Le plein d'énergie après la rentrée : ateliers découvertes, zen et détente, jeux, les 5 sens, ambiance Halloween...

Réservations clôturées

LES STAGES SPORTIFS MULTISPORTS (DU CEI À LA 5^È).

DU 21 AU 25 OCTOBRE Réservations clôturées

DU 28 AU 31 OCTOBRE Réservations jusqu'au 5 octobre

LES RELAIS DE QUARTIER (II/17 ANS)

Le club ados du Vilpot (allée de Gascogne)

Sans réservation

Adhésion jeunesse obligatoire (10 € pour 2024/2025)

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18

ESPACE FAMILLE



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024 EN QUELQUES CHIFFRES !

4
ÉCOLES
MATERNELLES

3
ÉCOLES
ÉLÉMENTAIRES

680 ÉLÈVES
EN MATERNELLE
(72 Saranais aux Aydes)

1170 ÉLÈVES
EN ÉLÉMENTAIRE
(135 Saranais aux Aydes)

- ÉCOLES DU BOURG
- ÉCOLES DU CHÊNE MAILLARD
- ÉCOLES DES SABLONNIÈRES
- ÉCOLE MARCEL PAGNOL (UNIQUEMENT MATERNELLE)
- ÉCOLE DES AYDES (EN GESTION INTERCOMMUNALE)

1 OUVERTURE
DE CLASSE
(Chêne Maillard
élémentaire)

67
ENSEIGNANTS
(80 avec les Aydes)

24
ATSEM
en maternelle
(temps scolaire/
temps périscolaires)

50
AGENTS AU
PÉRISCOLAIRE
(responsables/adjoints/
animateurs)





OCTOBRE ROSE

Durant tout le mois d'octobre, la Ville se mobilise en faveur du dépistage du cancer du sein, dans le cadre de l'opération nationale « octobre rose ». Ainsi, plusieurs actions de sensibilisation et d'animations seront organisées.

Pour montrer son soutien à cette campagne de sensibilisation, la Ville sera habillée en rose pendant tout le mois : affichage municipal, communication, décoration de la mairie et de l'espace public aux couleurs emblématiques de la mobilisation nationale. Une démarche à la fois symbolique et concrète afin d'inciter toute une chacune à se faire dépister.

Des temps forts d'animations seront également déployés sur 3 dates :

VENDREDI 4 OCTOBRE

19h - Cinéma Pathé Saran

Cinéma & conférence

Projection du film « De plus belle », réalisé par Anne-Gaëlle Daval, avec Florence Foresti et Mathieu Kassovitz. Suivi d'un échange et d'une conférence avec les Docteurs Élise Champeaux-Orange, Cancérologue, et Sylvain Teillet, Médecin du Centre Régional de Coordination des dépistages des Cancers.

Gratuit, inscription obligatoire sur www.saran.fr



**OSEZ
LES MONTRER,
FAITES VOUS
DÉPISTER**

En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme :

- Il représente 33 % des cancers féminins
- 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans
- L'âge médian du diagnostic est de 64 ans.

On estime qu'il y aura **près de 62 000 nouveaux cas de cancer du sein chez la femme cette année**. Ce cancer a causé 12 100 décès en 2018.

Sa mortalité tend à diminuer depuis quelques années. **Détecté tôt, il est généralement plus facile à traiter avec moins de risques de séquelles**, un meilleur résultat thérapeutique et donc une augmentation des chances de guérison. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas !

Aujourd'hui, libérons la parole, parlons du dépistage et soutenons la lutte contre le cancer du sein.

MERCREDI 9 OCTOBRE

15h30 > 18h30 - Foyer Georges Brassens

Karaoké'Rose

Venez pousser la chansonnette pour le plaisir entre ami(e)s, en famille, en solo, en duo...

Avec la présence d'un stand d'informations et d'un point restauration sucrés tenu par le COFEL.

Gratuit, libre accès

SAMEDI 12 OCTOBRE

De 9h à 12h - Parc du Château

Matinée « Bougeons ensemble contre le cancer »

Une matinée riche en animations et en activités sportives, qui démarrera par « La marche rose » (parcours de 4 Km) à 9h, et se poursuivra avec des initiations au stretching (10h15), au Tai Chi (11h), au tricycle, à la course d'orientation ou basketball (de 10h à 12h). Des stands d'informations et d'animations seront présents sur place. À la verrière du Château (11h30), une conférence sur le thème « Cancers du sein : comprendre pour prévenir, détecter tôt et guérir », animée par le Docteur Bardon (gynécologue retraitée), clôturera ce temps fort.

Gratuit, en libre accès



Restauration municipale Octobre

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 30 SEPTEMBRE

Taboulé bio
Sauté de dinde LR au cumin
Œufs durs béchamel
Brocolis bio
Pain bio
Emmental bio
Fruit de saison

MARDI 1^{ER} OCTOBRE

Menu végétarien
Tarte au fromage
Mélange de quinoa et céréales
Épinards bio béchamel
Croc lait bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 2 OCTOBRE

Salade vinaigrette
Cabillaud MSC sauce estragon
Nuggets au fromage
Purée de potiron
Pain céréales
Petits suisses aromatisés

JEUDI 3 OCTOBRE

Pamplemousse
Sauté de veau LR sce tandoori
Boulgour bio
Lentilles vertes bio
Pain bio
Yaourt brassé bio fruits

VENDREDI 4 OCTOBRE

Menu végétarien
Chou blanc vinaigrette
Parmentier végétarien maison
Coulommiers
Pain bio
Compote pomme vanille HVE*

LUNDI 7 OCTOBRE

Menu végétarien
Betteraves bio vinaigrette
Sauce végétarienne aux pois et blé
Riz basmati bio
Bûche de chèvre bio
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 8 OCTOBRE

Maïs bio crudités
Émincé de porc LR, champignons
Omelette
Haricots verts
Yaourt nature bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 9 OCTOBRE

Carottes râpées bio
Sauté d'agneau sauce cajun
Bolognaise de lentilles bio
Macaroni bio
Pain bio
Flan vanille bio nappé caramel

JEUDI 10 OCTOBRE

Céleri bio rémoulade
Poisson du jour sauce basilic
Pépîte de blé
Semoule bio
Pain de campagne
Fromage blanc bio aux fruits

VENDREDI 11 OCTOBRE

Salade fraîche vinaigrette
Cuisse de poulet LR aux herbes de Provence
Quinoa et céréales
Carottes bio
Tome de Savoie IGP
Pain bio
Crêpe au chocolat

JEUDI 17 OCTOBRE

Salade aux dés d'emmental
Sauté de porc bio
sauce moutarde
Riz basmati bio
Purée de pois cassés
Pain bio
Salade de fruits

VENDREDI 18 OCTOBRE

Salade de riz bio crudités
Filet de merlu MSC sauce aneth
Nuggets au fromage
Petits pois carottes bio
Saint-Nectaire AOP
Pain maïs
Moelleux au chocolat et haricots Rouges

LUNDI 21 OCTOBRE

Pamplemousse
Boulettes de bœuf bio sce thai
Boulettes lentilles
Purée de pommes de terre
Madame Loïc nature
Pain bio
Compote pomme bio

MARDI 22 OCTOBRE

Taboulé bio
Colin MSC sauce basilic
Pépites de blé
Carottes bio
Pain céréales
Yaourt vanille bio

MERCREDI 23 OCTOBRE

Potage légumes
Sauté de bœuf LR sce paprika
Polenta bio au fromage
Haricots beurre
Bleu d'Auvergne AOP
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 24 OCTOBRE

Menu végétarien
Salade piémontaise
Mélange quinoa, céréales et graines
Brocolis bio
Camembert
Pain bio
Fruit de saison

VENDREDI 25 OCTOBRE

Salade coleslaw
Chou blanc/carottes
Rôti de porc bio sce espagnole
Omelette
Spaghetti bio
Pain bio
Crème dessert bio chocolat

LUNDI 28 OCTOBRE

Menu végétarien
Chou rouge vinaigrette
Sauce Dahl aux lentilles corail
Riz basmati bio
Pain de campagne
Petits suisses aromatisés

MARDI 29 OCTOBRE

Betteraves et maïs bio
Rôti de bœuf bio froid
Œufs durs
Haricots verts
Saint Môret bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 29 OCTOBRE

Salade de pépinettes bio, crudités
Poisson du jour, julienne et sce crème citron
Nuggets au fromage
Purée de potiron
Emmental bio
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 30 OCTOBRE

Menu végétarien
Carottes râpées vinaigrette
Gratin de macaroni bio
Croc Lait bio
Pain bio
Gâteau d'Halloween maison au potiron

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE FÉRIÉ



LUNDI 14 OCTOBRE

Salade de haricots blancs
Émincé de bœuf bio au thym
Boulgour bio
Épinards béchamel
Rondelé bio
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 15 OCTOBRE

Menu végétarien
Salade de pépinettes bio aux fèves
Œufs durs béchamel
Chou fleur bio
Port Salut
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 16 OCTOBRE

Menu végétarien
Chou blanc vinaigrette
Pois chiches cuisinés à la sauce tomate
Coquillettes bio
Pain bio
Crème dessert bio vanille



* Haute valeur environnementale



DANS L'ACTION POUR DÉFENDRE LE SERVICE POSTAL

La situation postale s'est tendue cet été avec la fermeture inédite pendant une semaine du bureau de poste saranais, suivie de l'annonce de la fermeture totale de celui des Blossières pour le 31 octobre.

La fermeture intempestive du bureau de poste du 12 au 17 août a suscité de vives réactions de la part de la municipalité et levé des craintes chez de nombreux Saranais. Maryvonne Hautin avait à cette occasion adressé un courrier à la Direction en lui rappelant ses obligations en matière de service public postal de proximité. Mathieu Gallois, le nouveau maire et conseiller départemental du canton, dénonce la rupture complète du service postal pendant ces cinq jours : « Il s'agit d'un recul, d'une attaque organisée contre le service public. La rentabilité et les bénéfices priment sur les besoins des usagers. **La population n'a pas à pâtir de l'organisation interne de la Poste et de sa gestion du personnel** ». Rappelons que la majorité municipale mène depuis des années des combats pour le maintien du service postal public à la population. En compagnie de syndicats et des riverains, elle s'était fortement mobilisée contre la fermeture du bureau de Poste des Aydes. Aujourd'hui, force est de constater que plusieurs bureaux de Poste du secteur ont fermé les uns après les autres.

Détricotage du service public postal

Après ceux des Aydes en 2019 et de Chevilly, c'est au tour de celui des Blossières, fré-

quenté par de nombreux Saranais, d'être concerné. La Poste a annoncé sa fermeture pour le 31 octobre. Elle entend le remplacer par une agence postale communale (APC) qui proposera **une offre de services largement inférieure**. À noter que le Collectif pour la défense du bureau des Blossières se bat activement pour sa sauvegarde. La Poste pour sa part agit toujours selon la même méthode : réduction dans un premier temps des horaires d'ouverture, qui entraîne mécaniquement une baisse de la fréquentation. Qui à son tour justifie une réduction encore plus grande des horaires, pour au final, aboutir à la fermeture totale. La forte réduction de la présence postale sur notre territoire a pour conséquence directe un afflux sur le bureau saranais et des files d'attente qui gonflent rue du Bourg. Une situation dont ne se satisfait pas Mathieu Gallois : « Nous demandons l'ouverture d'un second bureau de poste sur Saran ou, à minima, l'agrandissement du bureau du Bourg avec des effectifs supplémentaires afin d'assurer le maintien d'un service postal de qualité sur la commune ».

• Clément Jacquet



LES ACTIONS SE POURSUIVENT

Rassemblement contre la fermeture du bureau de poste des Blossières
SAMEDI 22 SEPTEMBRE à 10h devant le bureau de Poste

Rencontre avec la Direction Locale de la Poste
LUNDI 21 OCTOBRE



Un nouveau ma

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Suite à la démission de Maryvonne Hautin de ses fonctions de maire, Mathieu Gallois a été élu premier magistrat de la Ville le 9 septembre dernier. Un passage de témoin qui s'effectue dans la continuité et la stabilité, toujours dans l'intérêt de Saran et de ses habitants.



Près de 250 personnes étaient présentes au gymnase Jean-Moulin, le lundi 9 septembre, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal.

Un conseil municipal convoqué **suite à la démission de Maryvonne Hautin de ses fonctions de maire de Saran, après 14 ans d'exercice.**

Un moment important dans la vie de notre commune, marqué il va de soi, par une certaine émotion.

Au sein du public, de nombreux Saranais, dont des représentants des milieux associatif, sportif et économique, des agents municipaux, et une trentaine d'élus locaux

et nationaux, témoignant de l'importance de l'évènement.

Un passage de relais

L'élection du nouveau maire de Saran et de ses adjoints par le conseil municipal constituait le principal point de l'ordre du jour de cette séance exceptionnelle.

Après la désignation de Romain Suzzarini, plus jeune conseiller municipal, comme secrétaire de séance et le rappel des articles du code électoral par Josette Sicault, la présidente de séance, le groupe

d'opposition municipal s'est exprimé. Par la voix de Gérard Vesques, conseiller municipal et métropolitain, il a indiqué qu'il ne présentait pas de candidat au poste de maire. L'opposition saranaise a par ailleurs salué et remercié le maire pour son respect de la liberté de parole. « Cette liberté de parole, de notre parole, s'est exprimée par l'écoute, et c'est appréciable ». **En réponse, Maryvonne Hautin, qui siègera désormais en tant que conseillère municipale déléguée à l'urbanisme et qui restera conseillère métropolitaine,** a précisé « A un moment, il faut laisser la place. Je continuerai à dire ce que j'ai à



Maire pour Saran

dire, quand je veux le dire ». Et de poursuivre « Les témoignages me touchent énormément. J'ai des pensées pour des élus Saranais partis trop tôt comme Hugues Sellini, Jacques Mazzuca et Yves Chanteloup. Je remercie mes collègues du conseil municipal qui m'ont supportée, et aussi en premier lieu Olivier Ciroteau, le directeur général des services à Saran et les agents municipaux. Sans eux tous, je n'aurais pas été le maire que j'ai été ». **Dans la foulée, Maryvonne Hautin a proposé la candidature de Mathieu Gallois, 3^{ème} adjoint, au poste de maire.**

Un nouveau maire et un conseil municipal peu changé

À l'issue du vote des conseillers municipaux, et après dépouillement et comptage, **Mathieu Gallois a été élu maire par 28 voix en sa faveur et 4 bulletins blancs.**

Maryvonne Hautin l'a ceint de l'écharpe de premier magistrat de la commune, et Mathieu Gallois s'est installé à sa place de maire avant de prononcer son premier discours.

Outre les remerciements, le nouveau maire a précisé le sens qu'il donnait à sa mission (voir par ailleurs) et a tenu à **rendre hommage à Maryvonne Hautin.** « Je tenais à te remercier très chaleureusement et très sincèrement pour ce que tu as fait pour

notre ville et ses habitants. Malgré les épreuves que tu as dû traverser durant ces mandats, les difficultés imposées de plus en plus aux communes, tu n'as rien lâché, tu as tenu la barre et gardé le cap qui nous avait été confié[...]. Je sais que tu continueras de porter ce regard en restant élu à nos côtés ». Le groupe municipal d'opposition a ensuite pris la parole pour notamment féliciter Mathieu Gallois et lui souhaiter « Bien du courage pour continuer à œuvrer pour un mieux vivre ensemble ». L'ordre du jour de ce conseil municipal extraordinaire comportait également **la désignation du nombre d'adjoint(e)s au maire**, votée à main levée. À sa suite, l'unique liste de la majorité municipale, composée de 9 adjoints, comme précédemment, a été élue lors d'un scrutin (28 suffrages pour 4 bulletins blancs). **Principale nouveauté, la nomination de François Mamet** -jusqu'ici conseiller municipal délégué aux finances- **en tant qu'adjoint au dialogue social et aux ressources humaines.** Les 9 adjoints ont été installés dans leurs fonctions par Mathieu Gallois. Après le vote à l'unanimité des délégations des adjoints au maire, cette séance extraordinaire du conseil municipal s'est achevée vers 20h15.

Retrouvez les délibérations adoptées par le Conseil municipal p.23

Principales modifications au conseil municipal

- La municipalité comprend **9 adjoints comme précédemment.**
- Retrouvez **la liste des adjoints et leurs délégations**, ainsi que les délibérations adoptées par le conseil municipal **dans la rubrique « espace public » en p.23.**
- **Maryvonne Hautin devient conseillère municipale déléguée à l'urbanisme et reste conseillère municipale.**

Retrouvez le conseil municipal en détail sur www.ville-saran.fr/conseil-municipal



Les premiers mots de Mathieu Gallois, maire de Saran.

“

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant vous ce soir à la suite de la confiance qui vient de m'être accordée en me désignant à la fonction de Maire de Saran. Votre présence nous honore et nous touche particulièrement. Je dis « nous » car, si c'est souvent le maire qui est mis en avant, l'exercice d'un mandat est bien un engagement collectif, de toute une équipe, au service d'un programme et d'un projet choisi par les électrices et les électeurs lors des dernières élections municipales. Vous pourrez compter sur nous toutes et tous pour poursuivre sa mise en œuvre. Cette feuille de route qui nous avait été fixée, enrichie tout au long du mandat par les différents échanges que nous avons eu. Notre souci d'être le Maire et les élus de tous les saranais, de maintenir des liens forts de proximité, de renforcer à la fois les services publics municipaux, les politiques municipales en plaçant les citoyens au cœur de tout projet pour toujours mieux répondre à leurs attentes, se trouve d'une certaine manière confirmé ce soir par votre présence. [...]

Maryvonne, tu as fait le choix de passer le relai et avec les collègues du groupe « Continuons avec Vous Pour Saran », vous avez porté votre confiance à mon égard et je vous en remercie.

Je tenais en leur nom, mais je sais aussi que cela est partagé par de très nombreux agents, associations, habitants présents ce soir, te remercier très chaleureusement et très sincèrement pour ce que tu as fait pour notre ville et ses habitants depuis que tu es élue et particulièrement depuis que tu es Maire. Tu as su à la fois incarner la continuité des équipes précédentes, maintenir et développer des orientations singulières qui sont aujourd'hui des marqueurs forts de Saran et faire évoluer notre commune en répondant de manière équilibrée aux enjeux de développement de l'emploi, des besoins de se loger et de la préservation de nos espaces naturels. Je sais que tu continueras de porter ce regard en restant élue à nos côtés. Une nouvelle fois nous t'en remercions.

L'équipe municipale et moi-même tenions également à saluer le remarquable travail réalisé au quotidien par les agents des services publics de la ville de Saran. [...]

Mes derniers mots s'adresseront à mes amis et à ma famille que je remercie d'être présents ce soir.

Je sais compter sur eux, sur vous, sur l'ensemble de l'équipe municipale et les agents et bien sûr, sur les saranaises et les saranais pour poursuivre ce que nous avons commencé ensemble et qui fait de Saran une ville si particulière et attachante.

”



Portrait

Natif de Dreux, ayant grandi à Orléans, Mathieu Gallois, 37 ans, est père de 2 enfants.

Avant d'être élu maire de Saran le 9 septembre dernier, **il a été adjoint dès 2014, puis 3^{ème} adjoint en 2020, en charge de la vie des quartiers, de la citoyenneté, de l'action sociale et du logement.**

En juin 2021, il est devenu **conseiller départemental du canton d'Orléans 3, et siège par ailleurs, au conseil métropolitain.**

À Saran, durant ses précédents mandats, cet élu de terrain, bien connu, a œuvré « afin de protéger les habitants des politiques d'austérité menées depuis trop longtemps » et « avec la volonté de maintenir un niveau de service public municipal et national (comme La Poste) important ». **Une mobilisation de tous les instants en faveur de l'intérêt général**, liée notamment à son héritage familial. « Je suis issu d'une famille engagée politiquement, au PCF et à la CGT, mais aussi à l'échelle communale avec un grand-père maire dans le Loir-et-Cher, un oncle et un papa adjoint et conseiller municipal, **une famille militante également syndicalement ou en faveur de la solidarité**, avec une histoire forte avec le Secours Populaire Français », explique le maire. Son engagement se porte en faveur « d'une société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et fraternelle, où chacune et chacun d'entre nous vit dignement avec ses droits respectés et renforcés ».



« L'heure de passer la main »

C'est le 28 août que Maryvonne Hautin a annoncé publiquement sa démission de ses fonctions de maire de Saran, à l'âge de 72 ans.

« Il n'y aura ni larmes, ni regrets... Ni larmes parce que c'est une décision réfléchie ces derniers mois [...]. Ni regrets, car lorsque j'ai accepté, en 1995, de m'engager dans ma commune, il s'agissait pour moi d'amener une petite pierre à l'édifice qui avait été construit pendant toutes ces dernières années par les équipes successives », précisait-elle dans l'éditorial du précédent « Repères ». Conseillère municipale déléguée à la jeunesse en 95, puis, adjointe dès 96, jusqu'en 2010, elle est proposée aux fonctions de maire par la majorité municipale, et est élue à ce poste le 22 octobre 2010 en succédant ainsi à Michel Guérin. Lors des élections municipales de 2014 et de 2020, elle conduit la liste « Continuons avec vous pour Saran » qui est largement élue au premier tour.

Un combat pour Saran et ses habitants

En 14 ans d'exercice en tant que maire, Maryvonne Hautin a contribué avec son équipe à la concrétisation de nombreux projets sur la commune. Entre la construction de la nouvelle crèche des P'tits Loups en 2014 et le groupe scolaire des Parrières, qui ouvrira lors de la prochaine rentrée, on peut citer entre autres, la rénovation de nombreuses structures municipales (Médiathèque, gymnases, centre nautique, théâtre, écoles). Elle a par ailleurs impulsé la création de la ZAP (Zone Agricole Protégée) et créé le Domaine du Clos Vert. Elle s'est aussi battue pour transformer les friches industrielles de la Châtonnerie, de Quelle ou de l'ancien aérodrome, pour offrir de l'habitat à proximité des zones d'emploi. Elle a également œuvré afin de maintenir la place de Saran dans le territoire, en défendant les intérêts de la commune à la Métropole.

Elles et ils étaient présents...

Outre de très nombreux citoyens et responsables associatifs Saranais, plusieurs personnalités politiques ont honoré de leur présence la séance extraordinaire du conseil municipal. Soit une trentaine d'élus voisins, témoignant de l'importance politique de l'évènement et du fort rayonnement local de notre ville. En voici une liste non exhaustive :

Emmanuel Duplessy, nouveau député de la 2^{ème} circonscription du Loiret, le sénateur **Christophe Chailou**, et **Marc Gaudet**, président du Conseil départemental.

Plusieurs maires et élus de communes voisines avaient également fait le déplacement, comme, **Carole Cagnette**, maire de Fleury-les-Aubrais et vice-présidente du Conseil régional, accompagnée de **Bruno Lacroix**, **Alain Touchard**, maire d'Ormes et vice-président d'Orléans-Métropole, **Valerie Barthe-Cheneau**, maire de La Chapelle-Saint-Mesmin, **Fabien Rivière Da Silva**, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, **Laurent Baude**, maire de Semoy, **Philippe Beaumont**, maire de Margigny, **Martial Savouré Lejeune**, maire de Cercottes, **Benoît Perdereau**, maire de Gidy, ou bien encore **Marc Brynhole**, maire de Darvov...

Par ailleurs, des conseillers départementaux étaient également présents : **Hélène Lorme**, **Baptiste Chapuis**, **Vincent Devailly**...

Sans oublier **Michel Guérin**, maire de Saran pendant 33 ans (1977-2010) et ancien conseiller général du canton d'Ingré (Ormes, La Chapelle- Saint-Mesmin, Saran).

“
Mathieu Gallois a toute ma confiance. Je ne doute pas qu'il prendra la fonction de maire avec responsabilité et qu'il continuera à faire vivre notre ambition partagée d'une ville qui se transforme. Bien sûr, je resterai jusqu'au bout du mandat membre de l'équipe municipale, parmi les habitants et à leurs côtés, à Saran, cette ville que je n'ai jamais quittée.”

Maryvonne Hautin



Octobre 2024

Mardi 1^{er} octobre

DON DU SANG

- > SALLE DES FÊTES
- > DE 15H30 À 19H30
- > SUR RENDEZ-VOUS
- HTTPS://DONDESANG.EFS.SANTE.FR

Mercredi 2 octobre

FÊTE DE LA SCIENCE

De la Terre à l'Univers (exposition scientifique interactive)

- > SALLE DES FÊTES
- > DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H30
- > TOUT PUBLIC

Jeudi 3 octobre

THÉÂTRE « Partout le feu », proposé

par le Théâtre de la Tête Noire (dès 15 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > INFORMATION ET RÉSERVATION
- WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE



Du 4 au 27 octobre

EXPOSITION

« Tabula Rasa », peintures de Loran Guillot

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- 02 38 80 35 61
- CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 17H30
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE

Vendredi 4 octobre

AIDE NUMÉRIQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 17H30 À 19H
- > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10
- > ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

PROJET PARTICIPATIF

« Le groupe Pollen », par le Théâtre de la Tête Noire (15-25 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 18H
- > INFORMATION ET RÉSERVATION
- WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Vendredi 4 octobre

THÉÂTRE « Partout le feu », proposé par

le Théâtre de la Tête Noire (dès 15 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30
- > INFORMATION ET RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

Samedi 5 octobre

FÊTE DE LA SCIENCE : De la

Terre à l'Univers (exposition scientifique interactive)

- > SALLE DES FÊTES
- > DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H
- > TOUT PUBLIC

GESTION DU STRESS

Stage ados-adultes proposé par la MLC

- > DE 10H À 12H30
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
- 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

ÉVEIL SENSORIEL ET MUSICAL DES TOUT PETITS

Activité parent-enfant proposée par la MLC

- > DE 10H30 À 11H30

Dimanche 6 octobre

SCRAP À 4 MAINS

Stage enfant proposé par la MLC

- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

BASKET N3 (F)

Usm Saran Basket reçoit Assun

- > BASKET CLUB DE LA HAGUE
- > GYMNASE GUY VERGRACHT
- > À 15H30



Jeudi 10 octobre

FOOTBALL R1 (M)

Usm Saran reçoit Dreux FC Drouais

- > STADE JACQUES MAZZUCA
- > À 15H

Vendredi 11 et samedi 12 octobre

PASTELS

Stage ados-adultes proposés par la MLC

- > DE 13H30 À 17H30 LE VENDREDI
- > DE 9H À 13H LE SAMEDI
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
- 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 11 octobre

RÉUNION PUBLIQUE

Présentation du projet agrivoltaïque

- > SALLE DU LAC
- > À 18H

Vendredi 11 octobre

ART FLORAL

proposé par Petite fleur saranaise

- > SALLE DU LAC
- > À 14H, 16H, 18H ET 20H

PORTES OUVERTES DU CLUB

ADOS du Chêne Maillard

- > ALLÉE JACQUES BREL
- > DE 17H À 19H

Samedi 12 octobre

PSC1

organisé par les Secouristes de la Croix Blanche du Loiret

- > INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450 RUE DES JONQUILLES
- > DE 8H À 18H30
- > RENSEIGNEMENT
- WWW.CROIXBLANCHE45.CHEZ-ALICE.FR

VISITE ET ATELIER LUMIÈRE

DE THÉÂTRE, proposé par le

Théâtre de la Tête Noire (dès 9 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 10H
- > INFORMATION ET RÉSERVATION
- WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU 02 38 73 02 00

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

ATELIER DE DANSE

en musique

- live, proposé par Art's Danse
- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

HANDBALL N1 (M)

Usm Saran reçoit Tremblay en France

- > HALLE JACQUES MAZZUCA
- > À 19H

Dimanche 13 octobre

CRÉATION AUTOUR D'HALLOWEEN

Stage enfant proposé par la MLC

- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

LOTO

organisé par le Comité des fêtes

- > SALLE DES FÊTES
- > À 14H (OUVERTURE DES PORTES À 12H)

Lundi 14 octobre

SCRAPBOOKING

Stage Ados-Adultes proposé par la MLC

- > DE 13H30 À 16H30 ET DE 20H À 23H
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM



PASTELS

Stage Ados-Adultes proposé par la MLC
 > DE 13H30 À 17H30
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 15 octobre

CLUB DE LECTURE

> MÉDIATHÈQUE
 > À 18H
 > ENTRÉE LIBRE

Jeudi 17 octobre

THÉÂTRE « L'effet de sol », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 15 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30
 > INFORMATION ET RÉSERVATION
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM OU
 02 38 73 02 00

Vendredi 18 octobre

CONSEIL MUNICIPAL

> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
 > À 19H
 > SÉANCE PUBLIQUE

Samedi 19 octobre

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE
 > À 10H POUR LES 0 - 18 MOIS
 > À 11H POUR LES 18 MOIS - 3 ANS
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 20 octobre



FOOTBALL R1 (M)

Usm Saran reçoit FC Drouais
 > STADE JACQUES MAZZUCA
 > À 15H

Mardi 22 octobre

INFO BAF

> POINT INFORMATION JEUNESSE
 > DE 14H30 À 16H

DON DU SANG

> SALLE DES FÊTES
 > DE 15H30 À 19H30
 > SUR RENDEZ-VOUS
 HTTPS://DONDESANG.EFS.SANTE.FR



Samedi 26 octobre

ATELIER DE DANSE en musique

live, proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
 > DE 10H À 12H
 > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32

AIDE NUMÉRIQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER

> MÉDIATHÈQUE
 > DE 10H30 À 12H
 > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10
 > ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.

Dimanche 27 octobre

CYCLO-CROSS organisé par l'Usm

Saran Cyclisme
 > LAC DE LA MÉDECINERIE
 > DE 9H À 16H

BASKET N3 (F)

Usm Saran Basket reçoit CSMF Paris
 > GYMNASE GUY VERGRACHT
 > À 15H30

OCTOBRE ROSE

Voir le programme complet page 9

LE MOIS DU NUMÉRIQUE

RENCONTRE - ATELIERS - JEUX VIDÉO
 RÉALITÉ VIRTUELLE - SPECTACLE - RÉTRO-GAMING

Samedi 5 octobre

DÉCOUVERTE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE (dès 12 ans)

> MÉDIATHÈQUE DE 10H À 12H
RÉTROGAMING
 > DE 14H30 À 17H
 > ENTRÉE LIBRE

Mercredi 9 octobre

CODING GOÛTER autour de la programmation informatique (dès 8 ans)

> MÉDIATHÈQUE DE 15H À 17H
 > SUR INSCRIPTION WWW.SARAN.FR

Vendredi 11 octobre

CAFÉ NUMÉRIQUE : comment se protéger des messages frauduleux ?

> MÉDIATHÈQUE DE 18H À 19H
 > ENTRÉE LIBRE

Samedi 12 octobre

SHADOW OF THE GUILD (dès 12 ans)

> MÉDIATHÈQUE À 10H30
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

LET'S PLAY : l'envers du décor de Shadow of the guild (dès 12 ans)

> MÉDIATHÈQUE À 14H
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

RENCONTRE AVEC ROBIN BUISSON, écrivain, scénariste et game designer (dès 12 ans)

> MÉDIATHÈQUE À 15H30
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Mardi 15 octobre

TOURNOI JEU VIDÉO SENIORS

> MÉDIATHÈQUE DE 15H30 À 17H30
 > ENTRÉE LIBRE

Mercredi 16 octobre

ATELIER ROBOTS (dès 10 ans)

> MÉDIATHÈQUE DE 15H À 17H30
 > SUR INSCRIPTION WWW.SARAN.FR

Vendredi 18 octobre

ATELIER « nettoyage » de ses outils numériques

> MÉDIATHÈQUE DE 18H À 19H
 > ENTRÉE LIBRE

Samedi 19 octobre

ATELIER MINECRAFT : imagine ta médiathèque idéale ! (dès 12 ans)

> MÉDIATHÈQUE DE 14H À 17H
 > SUR INSCRIPTION WWW.SARAN.FR

Mardi 22 et mercredi 23 octobre

ATELIER MINECRAFT : imagine ta médiathèque idéale ! (dès 12 ans)

> MÉDIATHÈQUE
 > DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H
 > SUR INSCRIPTION WWW.SARAN.FR

Vendredi 25 octobre

CONFÉRENCE GESTICULÉE : Jamais sans nos portables (Adultes-Ados)

> MÉDIATHÈQUE À 19H
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION WWW.SARAN.FR

Samedi 26 octobre

LA FRESQUE NUMÉRIQUE

> MÉDIATHÈQUE DE 14H À 17H
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION WWW.SARAN.FR

Mardi 29 et Mercredi 30 octobre

TOURNOI MARIO KART LIVE

(dès 8 ans)
 > MÉDIATHÈQUE DE 15H30 À 17H30
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION WWW.SARAN.FR



Le local du Chêne Maillard, à proximité du groupe scolaire, accueille les services de la PMI (Protection maternelle infantile), et depuis deux ans, ceux du Centre d'action médico-sociale précoce (Camsp). À la vue des besoins et de leur utilité évidente en matière de santé publique, la Ville leur a mis à disposition gratuitement, ces locaux. Présentation de leurs actions en direction des enfants de 0 à 6 ans et de leurs parents.

LA PMI

POUR UNE BONNE CROISSANCE DES TOUT-PETITS

Agissant dans le cadre de la protection de la santé de la mère et de l'enfant de moins de six ans, la PMI est un service géré et proposé par le Conseil départemental. C'est un lieu gratuit, ouvert à tous. On peut y faire suivre sa grossesse et bénéficier de consultations après l'accouchement et du suivi médical du bébé.

L'équipe saranaise est constituée d'une pédiatre, d'une sage-femme, de deux infirmières puéricultrices et d'une auxiliaire de puériculture qui œuvrent aux côtés des familles. Cette équipe de professionnelles de la santé et de la petite enfance reçoit sur rendez-vous. L'an passé, la structure a suivi **250 enfants de 0 à 6 ans**. Des saranaise dans 80 % des cas, mais venant aussi de Cercottes, Chevilly, Ormes, ou Artenay. La pédiatre a assuré **680 consultations médicales et 154 consultations de puériculture** ont été données. Tout jeune enfant domicilié sur Saran peut bénéficier d'un accompagnement PMI. Les services proposés concernent les examens obligatoires, les vaccins de la prime enfance et leurs rappels, le contrôle du développement psychomoteur, la détection d'éventuels troubles de neurodéveloppement... À cela s'ajoute le suivi de grossesse (conseil autour de la grossesse et de l'arrivée du bébé). La PMI a aussi un rôle de conseils aux parents en matière de soins et d'éducation. Elle aborde les questions traitant de la croissance, l'alimentation, l'hygiène, du sommeil, de l'éveil et du développement...

Bilan de santé, parentalité, conseils

« Nous proposons nos services dans un local mis à disposition par la Ville, assure Magali Flandrois, pédiatre qui examine et suit les très jeunes enfants avec

soin et attention. Nous faisons **beaucoup de prévention précoce avec un bilan de santé visuel, auditif, le suivi du langage, de la dentition...** Nous veillons à la bonne croissance du bébé et du nourrisson. Il s'agit d'avoir un bon sens clinique ». La PMI réalise également **des bilans de santé dans les écoles maternelles pour tous les enfants de 4 ans**. La puéricultrice a pour sa part un rôle de prévention, d'éducation et de conseil. Elle propose **des activités de motricité et aussi d'éveil** (chant, lecture...). Selon Isabelle Jahan, infirmière puéricultrice qui sait mettre les tout-petits en confiance, les rassurer, créer un climat propice : « Notre rôle est d'être à l'écoute, dans l'empathie. Les parents sont très satisfaits d'avoir **un lieu de proximité où il y a un bon suivi médical** pour leurs jeunes enfants et une aide à la parentalité ». Une animatrice de la médiathèque vient également lire chaque mois aux tout-petits des histoires. Pour accroître son action, la PMI a lancé en juin, des ateliers d'éveil à l'attention des enfants de moins d'un an. S'il existe des problématiques médicales, la PMI peut orienter les familles vers

d'autres spécialistes (ORL, ophtalmologiste, orthophoniste, centre médico-psychologique...). La PMI travaille aussi en collaboration avec les autres services du Département et peut apporter son soutien sur le plan social ou éducatif.



MAISON DE LA PMI
Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
511, rue du Chêne Maillard. 45 770 Saran
Tél : 02 38 43 26 02





LES MERCREDIS

DU CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIAL PRÉCOCE

L'établissement médico-social tient une journée de soins chaque mercredi au Chêne Maillard. Le Camsp, émanation du CHU, est chargé de la prise en charge précoce des enfants de zéro à six ans présentant des difficultés dans leur développement.

Le Camsp assure un suivi global des enfants de 0 à 6 ans ayant des déficiences motrices, sensorielles ou des troubles du neuro-développement. C'est un service gratuit pour les familles. « Depuis septembre 2022, dans le cadre de nos soins hors les murs, nous déployons certains soins sur la maison PMI de Saran, explique Farida Dahri Mobarek, cadre de santé puéricultrice au sein du pôle femme-enfant du CHU d'Orléans. Nous avons ouvert cette structure car Saran fait partie du top 10 des villes concernées par notre action. Pendant le Covid

certaines parents avaient des difficultés à se rendre à l'hôpital pour le soin de leurs enfants. La convention avec la mairie nous a permis de venir à leur rencontre ». Aujourd'hui la structure reçoit dans le quartier du Chêne-Maillard, **chaque semaine, une dizaine d'enfants** (70 % Saranais et 30 % Fleuryssois). À souligner que la moitié des enfants pris en charge sont également suivis par la PMI saranaise.

Les parents au centre des décisions

Deux professionnelles accueillent les familles au Chêne Maillard. Léa Rousset, psychomotricienne assure des séances de rééducation (jeux, parcours moteurs, sensorialité, chants...). « Nous sommes sur du suivi au long cours, explique-t-elle. Cette petite antenne saranaise rend **les soins plus accessibles**, on constate

plus de régularité de la part des familles ». Une éducatrice de jeunes enfants, travaille sur la parentalité, organise des sorties à la médiathèque, à des spectacles, accompagne les familles... Les parents sont au centre des décisions de soins. Ils participent à la conception et la mise en œuvre du projet qui concerne leur enfant. « Les parents sont satisfaits, assure

Farida Dahri Mobarek. Ils ont tout de suite adhéré à cette prestation à proximité de leur domicile. **Ils apprécient l'accueil bienveillant, l'écoute, les conseils, une réponse à leurs éventuelles inquiétudes** ».

Les principales missions du Camsp sont **le dépistage et le diagnostic précoces des déficits et des troubles de l'enfant**, ainsi que les soins et l'accompagnement des enfants et de leur famille. Le Centre médico-social est financé à 80 % par l'ARS (Agence régionale de santé) et à 20 % par le Département. Le Camsp est en contact des écoles saranaises et à l'écoute de la crèche municipale des P'tits Loups.

Un parcours fluide

Le Centre d'action médico-sociale précoce assure une prise en charge dès le début de la vie de l'enfant : de 0 à 3 ans, période de socialisation, et de 3 à 6 ans, pendant celle de la scolarisation. Il accompagne également les familles pour les orienter dans la poursuite des soins après 6 ans : SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile), DAME (Dispositif d'accompagnement médico-éducatif), IME... Le Camsp propose un parcours fluide entre les différentes professionnelles de santé pour la continuité des soins. L'équipe, 100 % féminine, est composée d'une pédiatre, de psychologues, d'orthophonistes, de psychomotriciennes, de kinésithérapeutes, d'une ergothérapeute, d'une éducatrice pour enfant et d'assistantes sociales.

• Clément Jacquet



CAMSP

511 rue du Chêne Maillard.

Secrétariat du CAMSP CHU : 02 38 74 42 90



Une boutique, des ateliers de dégustation de café et de thé ainsi que de torréfaction s'installent rue de Montaran. L'inauguration de la brûlerie et du magasin est prévue ce mois-ci.



Les amateurs de café, et ils sont de plus en plus nombreux, trouveront ici le bonheur dans leur tasse. Les Cafés d'Eric, enseigne déjà installée sur Orléans, aux Halles Châtelet, a décidé d'ouvrir une boutique au Parc d'activités de Montaran et d'y transférer la totalité de sa production. La porte franchie, l'espace embaume des effluves légères ou corsées du café fraîchement torréfié. Les Cafés d'Eric proposent à la sagacité des papilles **une vingtaine de références, comme autant de recettes maison.** Parmi ses créations artisanales citons l'assemblage le plus vendu, composé de 40 % de Brésil, 30 % de Guatemala et 30 % de Congo. « Les goûts pour le café ont évolué. Ce n'est plus comme il y a trente ans, assure Eric Benchétrit, le commerçant torréfacteur. Aujourd'hui les gens, à l'instar des crus pour le vin ou des distillations pour le whisky, recherchent des choses exceptionnelles. Ils veulent avoir de la qualité dans la tasse ». Un parti pris que l'on comprend mieux lorsque l'on sait qu'un café contient six cent arômes différents et que l'art de sa dégustation porte un nom : la caféologie. **Eric a fait de sa passion pour le café un**

métier. Et avec quel succès ! En 2011 il a remporté le titre de meilleur torréfacteur de France. Aujourd'hui ce « sommelier du café » fait partie du jury du MOF (Meilleur Ouvrier de France).

Une démarche éco-responsable

« J'ai toujours l'esprit de compétition, dit l'ancien gymnaste qui a notamment lancé le fitness en France. Mon plus grand plaisir est de voir les gens heureux de prendre du plaisir en buvant mes cafés. C'est ma plus belle récompense ». Ses connaissances en profondeur du café et son savoir faire sont aussi reconnus à l'international. **L'ONU l'a sollicité pour relancer la filière café en Afrique de l'Ouest.** Le magasin saranais, situé dans le bâtiment qui accueille déjà plusieurs commerces rue de Montaran (primeurs, restaurant indien, barbier...), est doté d'un torréfacteur flambant neuf qui permet de révéler le goût et les arômes des grains. Le savoir faire réside ici dans la qualité des grains, la hauteur et la durée de la cuisson, le travail sur les courbes de température... et la maestria de l'artisan. Le responsable en évoquant sa production

parle de « cafés engagés ». En effet, afin d'aider les producteurs locaux et les coopératives d'Afrique et d'Amérique latine, Eric Benchétrit évite tous les intermédiaires. **Il prône un commerce responsable** (traçabilité, dimension environnementale...). Selon Eric, la plus-value de sa boutique réside dans **les ateliers de dégustation et de torréfaction proposés aux particuliers et professionnels.** Aux côtés de la variété des cafés la boutique propose 150 références de thé et infusions bien-être ainsi que de l'épicerie fine (chocolats, gâteaux, épices...). Le personnel connaît bien ses produits et est de bon conseil.

• Clément Jacquet

Les Cafés d'Eric
📍 1342, rue de Montaran
45770 Saran
🌐 www.lescafesderic.fr
✉ lescafesderic45@gmail.com





Les céramiques et les valeurs d'Emmanuel



Emmanuel Deweer, potier-artiste, expose le mois prochain au Château de l'Étang. L'occasion de tracer le portrait d'un homme attachant et affable, défenseur de la cause écologique.



La galerie du château de l'Étang accueille du 8 au 27 novembre ses créations en grès et émaux. Le potier, qui travaille notamment l'argile celle de son jardin, crée de jolies pièces d'art de la table ainsi que des sculptures comme ses arbres ou ses tours qui évoquent les gravures d'Escher. « Je vais présenter l'ensemble de mon univers, dit Emmanuel Deweer, 55 ans, qui a aussi pour sources d'inspiration Tolkien, la Fantasy, le monde médiéval... Cette exposition est un vrai événement pour moi, une opportunité ». Cet amoureux des bonsais en exposera quelques-uns. Il leur doit beaucoup. C'est en effet à travers eux qu'il est venu à la poterie en 2013. « Je me suis demandé pourquoi ne pas fabriquer mes propres pots, se souvient-il. Ce fut alors une révélation. J'ai eu beaucoup de chance. J'avais trouvé le médium que je n'avais pas à la sortie de mon baccalauréat arts plastiques. Maintenant je coche toutes les cases. C'est l'aboutissement de toutes mes expériences professionnelles ». La cause écologique, Emmanuel l'a toujours eue en lui. À 23 ans, il intègre *Nature Centre*, association de protection de l'environnement. Il y anime notamment un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Emma-

nuel accueille pendant de nombreuses années faucons, chouettes, hérons, renards... leur apportant soins et attention.

En cohérence au quotidien avec ses convictions

« Je suis passionné par la vie et la nature depuis que je suis enfant. C'est fondamental, assure-t-il. J'ai été sensibilisé très jeune aux problématiques écologistes : l'homme et son environnement, la pollution, le nucléaire... ». En 2006, Emmanuel Deweer entame **une seconde carrière en devenant menuisier**. Formé par les Compagnons, il ouvre une entreprise spécialisée dans l'amélioration de l'habitat, les travaux d'isolation. « J'étais un menuisier écolo. Je faisais beaucoup d'accompagnement, utilisais des matériaux de qualité ». Après avoir exercé la poterie en amateur, Emmanuel Deweer **crée il y a deux ans « L'atelier céramique 2686 »**, en référence à son adresse postale, Ancienne route de Chartres. « C'est un métier passion, dit-il. Je l'exerce avec toujours la notion de plaisir ». Une activité professionnelle qu'il vit en cohérence avec

ses valeurs. « Être potier c'est être citoyen », assure celui qui a tenu des bureaux de vote et qui a affiché sa profession de foi sur le site Internet de sa petite entreprise. En concordance avec ses valeurs, il a assuré l'isolation de son atelier avec du bois et de la fibre de papier journal broyé, s'est équipé d'une centrale photovoltaïque, d'un four électrique. Il utilise la terre la plus locale possible, favorise les circuits courts pour l'approvisionnement et la vente... Emmanuel fournit des restaurants, des magasins à tisanes d'Orléans et assure même ses livraisons à vélo. À ce sujet, il fait partie, tout comme son épouse Françoise, de l'association DAMMO (Droit Accessibilité Mobilité Métropole d'Orléans) et du collectif Vélorution. Emmanuel anime aussi **des ateliers et des stages de modelage pour adultes**. « Je suis un accompagnant, dit-il. Je suis dans la transmission. Chaque personne est actrice de son projet ». Une formule à l'image de celui pour qui l'attention aux autres, aussi bien humains qu'animaux, détermine sa présence au monde.

• Clément Jacquet

**LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024**

- **Élection du nouveau Maire de Saran :**
Mathieu Gallois a été élu à la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin par le conseil municipal.

- **Détermination du nombre d'adjoints au Maire :**

La municipalité comprendra 9 adjoints au Maire comme précédemment.

- **Élection des adjoints* au maire :**

1^{er} adjoint - Christian Fromentin : Restauration et entretien des locaux, **action sociale.**

Il intègre également le CCAS.

2^{ème} adjointe - Sylvie Dubois : Finances

3^{ème} adjoint - José Santiago :

Environnement, patrimoine et espace public

4^{ème} adjointe - Catherine Hamon : Santé, handicap et accessibilité

5^{ème} adjoint - Jean-Paul Vanneau : Culture

6^{ème} adjointe - Josette Sicault : Seniors et petite enfance

7^{ème} adjoint - Fabrice Boisset : Sports

8^{ème} adjointe - Aziza Chair : Enfance, scolaire et **jeunesse**

9^{ème} adjoint - François Mamet : Dialogue social et ressources humaines.

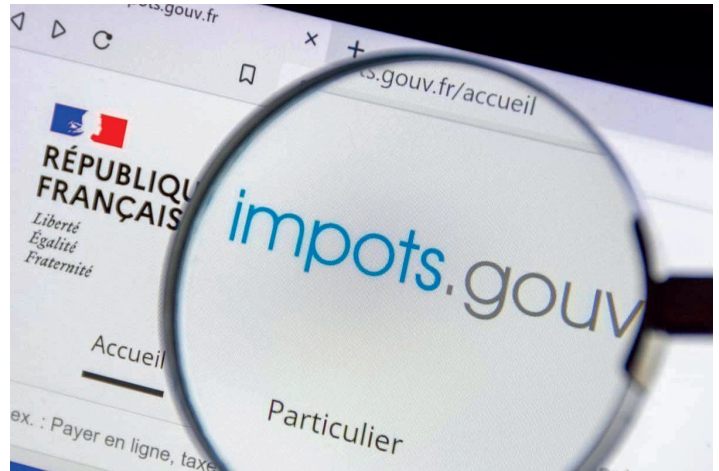
*en gras, les modifications par rapport au précédent conseil municipal

- **Délégation d'attributions du conseil municipal au Maire :**

Afin de faciliter l'administration communale, le maire se voit déléguer des attributions comme l'y autorise la loi, sur une large palette d'affaires locales (marchés publics, locations, indemnités d'assurances, préemption...). Il peut subdéléguer à ses adjoints. Il en est rendu compte périodiquement au conseil municipal.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

Une nouvelle hausse malgré le gel du taux communal de Saran



Le mois dernier, les 33 millions de propriétaires français ont reçu leur avis de taxe sur le foncier bâti. Cette année encore, ils et elles ont remarqué qu'elle va coûter encore plus cher. Pourtant, les taux communaux, approuvés en conseil municipal, sont restés inchangés. Alors pourquoi cette hausse du montant à payer ?

Cette augmentation de 3,9 %, décidée par le gouvernement, correspond à la revalorisation de base (qui représente le loyer théorique que votre bien pourrait générer s'il était loué). Il s'agit d'une des cinq plus fortes augmentations sur les quarante dernières années, mais elle reste presque deux fois moins élevée que les 7,1 % historiques de 2023.

À leurs niveaux, les collectivités peuvent également décider d'augmenter leur taux communal et rendre parfois la facture encore plus salée !

Alors que certaines villes voient leur taux exploser (+29,9 % à Pithiviers), **la municipalité a fait le choix de garder sa part inchangée à Saran, et cela depuis 2010.**

Malgré les contraintes budgétaires pour faire face à la hausse des prix, notamment ceux de l'énergie, et la perte de ressources dues à la suppression de la taxe d'habitation qui lui revenait, **Saran présente aujourd'hui le taux le moins élevé de toutes les villes de +10 000 habitants de la métropole.**

« Nous sommes conscients que cette hausse nationale pèse sur les familles, dit Sylvie Dubois, adjointe au maire, chargée des finances. Alors malgré un budget municipal serré, nous tenons à ne pas impacter encore plus leur quotidien, tout en maintenant un service public de qualité et de prestations accessibles à tous. »



JULIE & SEBASTIEN

Julie et Sébastien sont agents de production horticole aux serres municipales et animateurs des « Z'ateliers de la Bouturothèque ».

« Octobre est traditionnellement le mois des travaux dans les jardins. À commencer par les plantations. Que ce soit celle **des plantes bisannuelles** (Myosotis, primevères, pensée, giroflées, pâquerettes, pavot...), **des bulbes pour la floraison printanière** (Tulipes, narcisses, crocus, jacinthes, renoncules...), **des plantes vivaces** (Aster, Phlox, Campanule...), sans oublier celle des incontournables Chrysanthèmes. Octobre est également la période idéale pour **la plantation des arbustes et des arbres** avant l'arrivée des premières gelées. D'autres travaux sont à privilégier dans les jardins durant cette période, comme **la taille des rosiers remontants** (fleurs fanées), celle de certaines **plantes grimpantes** (Lierre, hortensia grimpant, vigne vierge, chèvrefeuille...), **des arbustes à floraison estivale** (Ciste, romarin, lavande, pivoine, troène, oranger du Mexique...), **des arbres fruitiers à noyaux** (Pêcher, cerisier, noyer...) dès lors qu'ils ont perdu leurs feuilles. La taille des plantes vivaces et des plantes graminées s'effectue pour leur part au printemps. Durant l'automne, on peut aussi **pailer les massifs arbustifs** (Cotonéaster, troène...) et procéder également à **la division des touffes de plantes vivaces**, notamment si elles sont trop étalées dans les massifs ».

• A.G.



Les z'ateliers de la
BOUTUROTHÈQUE
La bouture : trucs et astuces

SAMEDI 9 NOVEMBRE

10H - MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE

PUBLIC FAMILIAL. À PARTIR DE 10 ANS

ÉTAT CIVIL août/septembre 2024

Nous saluons l'arrivée de

Éliakim TABOULA LAOUANE, 19 juillet
Zahra MARBOUH, 23 juillet
Elohim CABANNES, 26 juillet
Joye RÉAU, 30 juillet
Olivia TOURLOURAT, 11 août
Safir BOUARICH, 13 août
Haroun BOUDJEMA, 14 août
Azariah DJIGAL, 20 août
Alma PLESSIS DA SILVA, 24 août
Milana JOLY, 25 août
Alba BATAILLE, 26 août
Jayden AHUA, 5 septembre
Mahmoud CONDE, 6 septembre

Nous félicitons l'union de

Yves Saint Laurent MINGA BUSHABU et Merveille LUKEBA MATONDO, 24 août
Cédric TEIXEIRA da SILVA et Emeline CABOTIN, 24 août
Akram MANOLY FOTY et Christina VICTOR SAMUEL, 24 août
Mathieu MARQUES et Marine HASSELSWEILER, 7 septembre

Nous regrettons le départ de

Robert WASYLEC, 93 ans
Rebiaa LEKHAL née CHAOUCH, 82 ans
Irène FRESNEAU née RUFFIER, 103 ans
Roger SICOT, 91 ans
Bernard RÉAUDIN, 93 ans
Guy VIRATELLE, 78 ans
Pascale LABOREY née LUCENET, 56 ans
Gaëtan JOUBIN, 33 ans
Christian CHAPLIN, 74 ans



Les agents et les élus de
la ville soutiennent Octobre Rose.

#JAIMEMESSEINS
#SARANROSE

